

Zonage agricole, dans un rayon de 1000 m d'un périmètre d'urbanisation, plus de 4 hectares MRC de la Haute-Yamaska, comprise dans le Groupe D

Aspects légaux :

- 1. Cette carte contient des informations qui ont été préparées pour des fins administratives uniquement.
- 2. Source: https://demeter.cptaq.gouv.qc.ca/